



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

COMMUNE D'ESPONDEILHAN

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 21 NOVEMBRE 2023, A 19H00**

Délibération n°2023-055 : Décision modificative n°3 - budget commune - Approuvé

Délibération n°2023-056 : Décision modificative n°1 - budget CEJ - Approuvé

Délibération n°2023-057 : Convention relative à l'autorisation d'occupation du domaine public communal - local municipal situé 38 avenue de la Gare - Approuvé

Délibération n°2023-058 : Convention de conseil juridique et de représentation en justice avec le cabinet HORTUS Avocats - Approuvé

Délibération n°2023-059 : Désignation d'un signataire pour un permis de construire (containers parc) - Approuvé

Délibération n°2023-060 : CABM - Fonds de soutien aux communes (FSC) - Approbation du plan de financement définitif - Installation système de vidéoprotection - Approuvé

Délibération n°2023-061 : CABM - Fonds de soutien aux communes (FSC) - Approbation du plan de financement définitif - Aménagement d'un local pour les archives municipales - Approuvé

Délibération n°2023-062 : CABM - Demande d'attribution du fonds de soutien 2023 au fonctionnement des communes - Approuvé

Délibération n°2023-063 : Modification du règlement de fonctionnement de l'accueil péri et extrascolaires 2023/2024- Approuvé

Délibération n°2023-064 : Désignation des membres du Conseil Municipal en tant qu'administrateurs du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) - Approuvé

Délibération n°2023-065 : Désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)- Approuvé

Délibération n°2023-066 : Modification de la composition des commissions municipales « Vie au village, vie associative, tourisme, culture, sécurité, fêtes et cérémonies, commerces et artisanat » et « développement durable, viticulture » - Approuvé

Affiché le 30 novembre 2023

Le Maire,
Christophe LLOP